

Recrutement sur Internet : des mesures contre les discriminations

D'après une étude élaborée par l'Appel (Association des professionnels pour la promotion de l'emploi sur Internet) en janvier dernier, 66 % des internautes en recherche d'emploi ont eu le sentiment d'avoir subi une forme de discrimination. Face à ce constat, cette association décide de renforcer son action et signe une convention de partenariat avec la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde). Les 15 sites de recrutement sur Internet membres de l'Appel s'engagent ainsi à inscrire dans la charte de déontologie de l'association les principes de non discrimination. Désormais, ils s'engagent par exemple à contrôler et proscrire la diffusion en ligne des offres discriminatoires. La page d'accueil de l'Appel offrira également un lien direct vers le site de la Halde.

Ce partenariat entre l'Appel et la Halde va déboucher sur un certain nombre d'actions. Une commission de contrôle a déjà été créée : l'observatoire de la diversité. L'objectif de cet observatoire est d'identifier les anomalies en termes de discrimination et de prendre les

mesures qui s'imposent. Une nouvelle page consacrée à la discrimination a été spécifiquement créée sur le site Appel.net. Il est possible d'y consulter une étude sur la discrimination menée par l'Appel et régulièrement actualisée. Cette étude permet d'observer de manière concrète l'évolution de la tendance et le témoignage direct des personnes en recherche d'emploi.

L'association des professionnels du recrutement sur Internet souhaite également donner la parole à tous, demandeurs d'emploi comme entrepreneurs, en créant un blog (<http://blog-diversite.typepad.fr>) pour échanger librement sur toutes les questions relatives à la discrimination et à la promotion de l'égalité.

Enfin, pour optimiser son efficacité, chaque membre de l'Appel a adressé un mailing à l'ensemble de ses clients (soit 30 000 entreprises) afin de leur rappeler le cadre légal relatif à la lutte contre les discriminations à l'embauche.

- www.appel.net

EN BREF

123 environnement : l'Iso 14 001 en 3 étapes. Une dizaine d'entreprises du département de l'Essonne a déjà choisi de participer à cette opération pilote en France avec pour toutes un même objectif : obtenir la certification Iso 14 001. L'originalité de la démarche tient au fait qu'un organisme certificateur reconnu vient valider chaque niveau intermédiaire, permettant ainsi à l'entreprise de communiquer rapidement dès les premiers résultats obtenus. Au final, la démarche est souple, progressive et permet aux entreprises de bénéficier d'aides techniques et financières.

- Pour toute information, contacter Olivier

Gosset au 01.60.79.90.78.

Mail : o.gosset@essonne.cci.fr

Web : www.123environnement.fr

Développement de l'entreprise. Lancée en septembre dernier, l'opération Acamas est conçue comme un temps d'échanges avec des témoignages de PMI, la vision d'experts et des pistes concrètes pour l'action, autour des thèmes suivants : anticiper les mutations de marché, mener une stratégie gagnante, concrétiser des alliances, s'ouvrir à l'international.

- Contact : Etienne Lebert au 01.60.79.91.94.
Mail : e.lebert@essonne.cci.fr